

# Le Jura

## Chiffres Clés

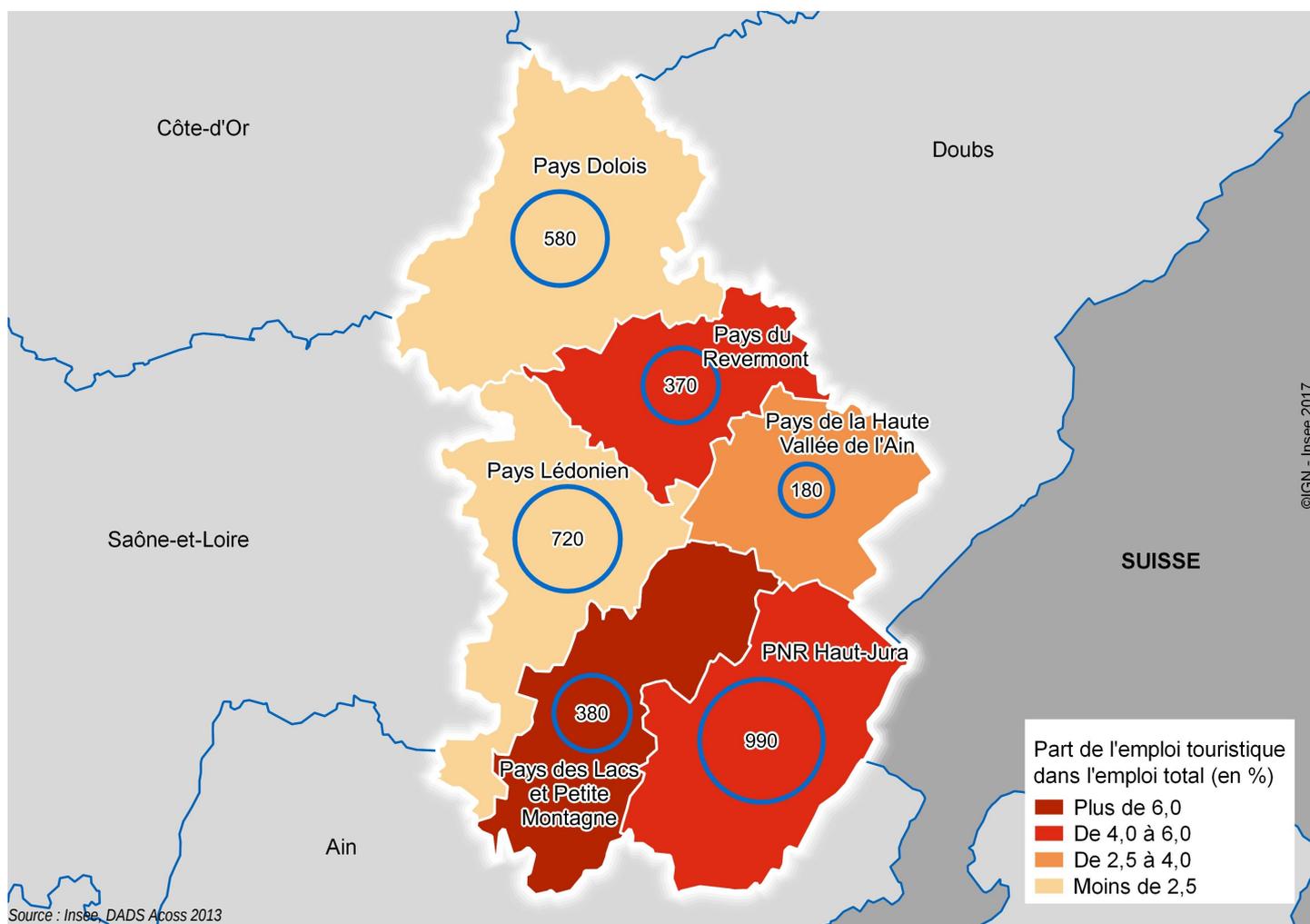
- 3 220 emplois liés à la présence de touristes
- 11 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 3,5 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 2 760
- Emploi maximum (août) : 4 290

La fréquentation touristique induit 3 220 emplois dans le Jura en moyenne annuelle en 2013. La saisonnalité y est un peu moins

marquée que dans la région, avec un pic de 4 290 emplois atteint en août et un creux de 2 760 en janvier. L'emploi lié au tourisme représente ainsi en moyenne annuelle 3,5 % de l'emploi départemental, soit un peu plus qu'en moyenne régionale (2,9 %). C'est dans le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura que les emplois liés à la présence de touristes sont les plus nombreux, avec près de 1 000 emplois en moyenne annuelle. Dans le Pays des Lacs et Petite Montagne,

les emplois sont moins nombreux (380 en moyenne annuelle), mais pèsent davantage dans l'économie locale. Ces deux territoires se caractérisent par un poids élevé de l'hébergement et des activités de sport et loisirs. Avec Lons-le-Saunier, préfecture du département, le pays lédonien compte 720 emplois liés à la présence de touristes, dont une faible part dans l'hébergement, au profit d'emplois dans la restauration et les commerces.

## 1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans le Jura

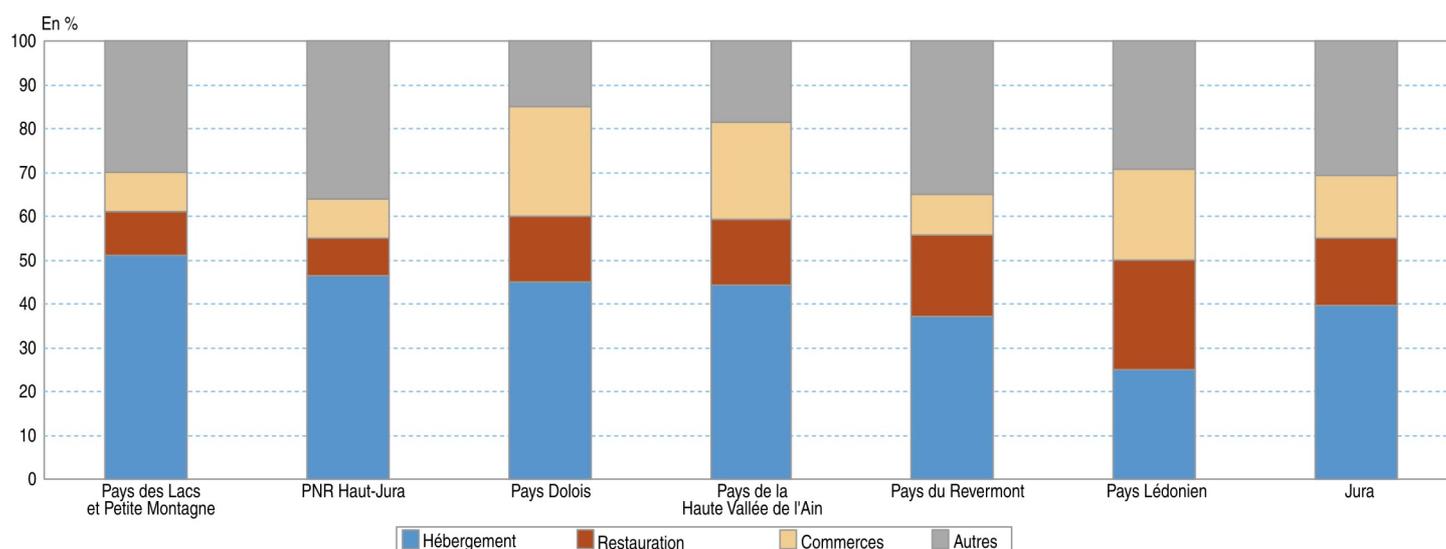


## 2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Jura

Zone touristique	Pays Dolois	Haut Jura	Haute Vallée de l'Ain	Pays des Lacs et Petite Montagne	Pays Lédonien	Pays du Revermont	Jura
Emploi touristique mensuel moyen	580	990	180	380	720	370	3 220
Part dans l'emploi total de la zone	2,1	5,9	2,8	8,3	2,5	4,6	3,5
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	18,0	30,7	5,6	11,8	22,4	11,5	100
Emploi minimum	460	820	150	210	580	280	2 760
Emploi maximum	820	1 140	240	740	940	450	4 290

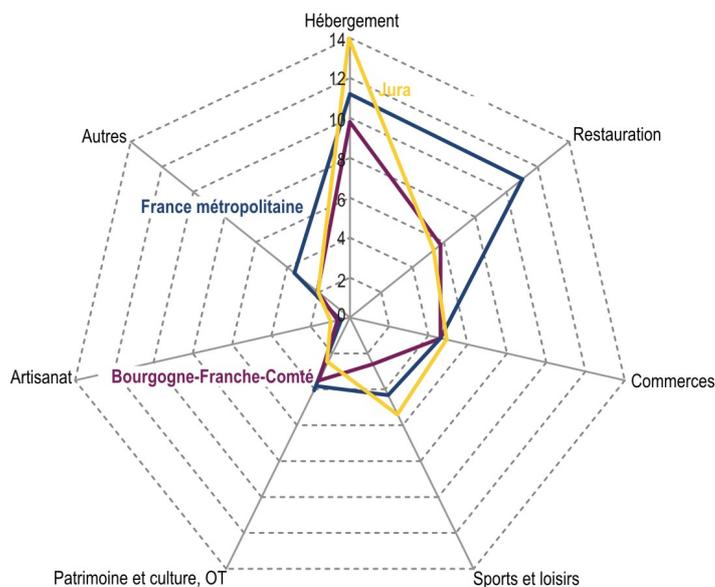
Source : Insee, DADS Acooss 2013

### 3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Jura



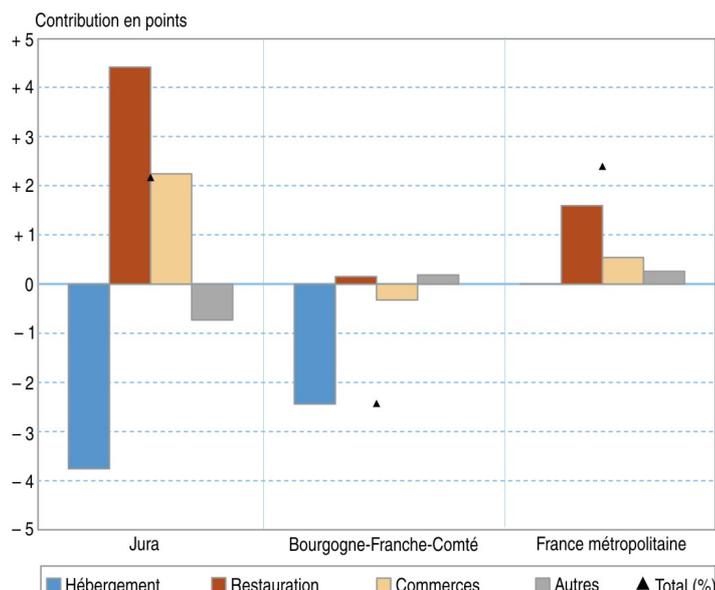
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services  
 Source : Insee, DADS Acoiss 2013

### 4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans le Jura



Autres : autres activités de services  
 Source : Insee, DADS Acoiss 2013

### 5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Jura



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services  
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.  
 Source : Insee, DADS Acoiss, 2009-2013

## Définitions, méthodes, sources

**Emploi lié à la fréquentation touristique :** l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

**Estimation de l'emploi touristique :** les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

**Sources :** L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acoiss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.